



CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE

PROFESSION DE FOI CNESER 2019 - 2021

La FAGE et les élu.e.s associatif.ve.s : l'engagement pour les étudiant.e.s



« A l'heure où les mutations de la société entraînent de nombreuses angoisses pour les jeunes, où le gouvernement poursuit son cycle réformiste, le rôle des élu.e.s CNESER est constant pour défendre la qualité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'éducation est en effet un rempart contre la reproduction sociale et se doit d'être une priorité nationale. La FAGE, depuis 2017

première organisation étudiante de France, par chacune des actions de son réseau, n'a de cesse de lutter pour garantir l'accès et la réussite de chacun.e au sein du système d'enseignement supérieur. »

Maya Es et Yann Carcel, candidat.e.s tête de liste.



NOTRE PROGRAMME

Dans la continuité du travail effectué sur les précédents mandats CNESER, et avec la même dynamique impulsée par les élu.e.s sortant.es nous nous attacherons à défendre un enseignement supérieur vecteur d'émancipation et accessible à tous et toutes, suivant 5 grands axes de travail :



1

Un enseignement supérieur luttant contre les déterminismes sociaux et accessible à tous et toutes



Lutter contre toutes formes de sélection à l'entrée des études notamment en accompagnant les élu.e.s centraux.ales dans l'augmentation des capacités d'accueil des formations au sein des universités



S'opposer formellement à toute augmentation des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur



Veiller au respect de la démocratie étudiante au sein des organes décisionnels des établissements publics expérimentaux ainsi qu'au maintien d'une offre de formation non sélective dont les frais d'inscription sont équivalents à ceux des diplômes nationaux



2

Des formations en santé en cohérence avec une démocratisation de l'Enseignement supérieur



Accompagner la mise en place de la réforme de la première année des études de santé afin qu'elle soit appliquée avec la philosophie avec laquelle elle a été construite : en permettant à l'étudiant.e de choisir son orientation et de ne plus subir cette première année, ainsi qu'en luttant contre les déterminismes sociaux



S'assurer d'un encadrement pédagogique effectif lors du service sanitaire



Valoriser l'interprofessionnalité dès le début des études de santé



Les étudiant.e.s internationaux, public en danger

Les étudiant.e.s internationaux.ales sont actuellement exclu.e.s du système d'aides du CROUS, et plus

généralement exclu.e.s du système de protection sociale en France. De plus, avec le plan « Bienvenue en France », ces étudiant.e.s se trouvent dans une grande détresse et font face à de lourdes difficultés financières. La FAGE propose donc :



Donner accès aux étudiant.e.s internationaux.ales aux aides sociales du CROUS ;



Abandonner l'augmentation des frais d'inscription des étudiant.e.s hors UE ;



Permettre un accès facilité aux visas, notamment en supprimant les exigences financières nécessaires à la délivrance du titre ;



Mise en place d'un guichet unique permettant d'une part d'accomplir les différents actes administratifs et d'autre part d'informer sur le fonctionnement des services publics ainsi que de leurs droits.

3



Un enseignement supérieur conscient de sa responsabilité sociale et sociétale

S'assurer de la mise en place effective d'un plan vert prévu par La Loi Grenelle 1 du 3 août 2009 dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche



Généraliser le recrutement d'une personne en charge des questions de discrimination au sein des universités



Lutter contre le renoncement aux soins des étudiant.e.s en généralisant l'ouverture de Centres de Soins Universitaires notamment permis par la CVE-C

5



Des études d'ingénieurs harmonisées



Démocratiser l'accès aux classes préparatoires aux grandes écoles en déconstruisant les préjugés, notamment sur la place des femmes dans les études d'ingénieurs



Assurer une continuité pédagogique entre les CPGE et le cycle d'ingénieurs



Accompagner les écoles d'ingénieurs dans la mise en place d'actions permises par la CVE-C

4



Un accès à la recherche démocratisé



Intégrer la recherche dès le premier cycle de l'enseignement supérieur et valoriser la démarche recherche en termes de pédagogie



Assurer un financement pour toutes les thèses, notamment en revoyant les sources de financement et en ouvrant les bourses sur critères sociaux aux doctorant.e.s



Assurer une meilleure insertion professionnelle des doctorant.e.s, en développant leur recrutement dans la fonction publique et en systématisant le développement de compétences tout au long de la thèse



Pour plus d'information retrouvez-nous sur www.fage.org

Des questions ? Contactez-nous à cneser@fage.org

NOS VICTOIRES



Mise en place de l'approche par compétence et légalisation du CCI - Arrêté licence 2018



L'accompagnement individualisé des étudiant.e.s qui éprouveraient des difficultés avec les Parcours d'Accompagnement Personnalisés et la mise en place du contrat de réussite étudiante



Ouverture de 38 000 places supplémentaires dans les filières en tension afin de permettre d'accueillir plus d'étudiant.e.s et de lutter contre la sélection par manque de place.



Lutte contre les biais sociaux dans l'accès à l'ESR : anonymisation des dossiers, priorités académiques notamment en IDF, quotas de boursier.ère.s dans les formations sélectives, quotas de bachelier.ère.s professionnel.le.s et technologiques dans les BTS et DUT



Réforme de la PACES en cours, afin de sortir d'une logique de bachotage et de valoriser cette 1^{ère} année



Réforme et structuration des services à l'étudiant.e au sein des universités : sport, culture, santé



L'inscription du Doctorat au Répertoire National des Certifications Professionnelles